

## LETTRE AUX HABITANTS

Madame, Monsieur,

Comme vous l'avez constaté, l'apparition de l'épidémie de coronavirus COVID-19 a conduit le Président de la République à prendre des dispositions particulières comme la fermeture des écoles et des commerces non essentiels.

Hier encore, le Président de la République a annoncé la mise en place de mesures de confinement pour lutter contre la propagation du virus.

En responsabilité, chacun doit y prendre sa part.

C'est en ce sens **que la Municipalité a fait le choix de fermer ses services** et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Bien évidemment, la continuité du service public sera assurée. Les services municipaux sont d'ailleurs pleinement mobilisés pour mettre en place toutes les mesures rendues nécessaires.

**Un numéro d'appel d'urgence est mis en place : 06.80.07.26.57. Il ne s'agira bien sûr d'appeler qu'en cas d'urgence avérée** (état civil, décès).

Les services techniques n'interviendront que sous astreinte, le cimetière restera exceptionnellement fermé (à l'exception des enterrements) et les services de la CAPAHD s'adapteront pour répondre aux demandes de première nécessité. Les diverses permanences tenues en mairie sont suspendues.

**Le repas des aînés qui devait avoir lieu le 26 avril prochain est reporté** (comme la livraison du plateau-repas prévue la veille) et les diverses manifestations publiques ou associatives sont annulées ou reportées.

Le Conseil municipal sera installé ce samedi. Toutefois en raison de la situation exceptionnelle que nous connaissons, l'ouverture au public de la séance n'est pas conseillée.

Vous l'aurez compris, par ces mesures exceptionnelles et temporaires, nous participons à ce que nous soumettent les autorités de l'État.

Nous savons pouvoir compter sur votre compréhension, votre sagesse et votre sens des responsabilités. Nous rappelons d'ailleurs à chacune et chacun la nécessité du respect scrupuleux des gestes barrières que vous connaissez désormais. Une attestation de déplacement vous est nécessaire et obligatoire pour pouvoir vous déplacer. Vous la trouverez au dos de ce courrier. Vous pouvez également la télécharger sur notre site internet ou la recopier à la main.

Sachez enfin que nous sommes pleinement mobilisés au service de l'intérêt général et de la protection de toutes et de tous.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus sincères salutations.

## ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1<sup>er</sup> du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e)

Mme / M. ....

Né(e) le : .....

Demeurant : .....  
.....  
.....

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 1<sup>er</sup> du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

- déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements professionnels ne pouvant être différés;
- déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés (liste sur [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr));
- déplacements pour motif de santé;
- déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants;
- déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Fait à ....., le...../...../2020

(signature)